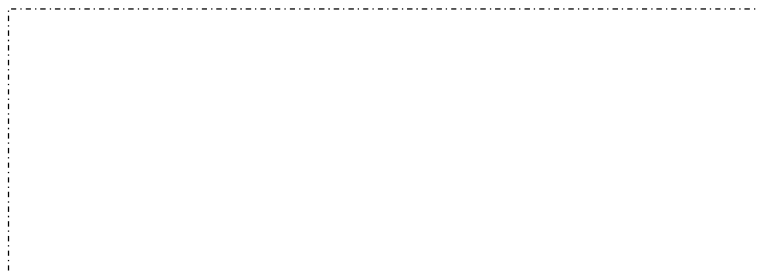




NOTAIRES



PRÉPARATION DU DOSSIER DE VENTE PIÈCES À FOURNIR PAR L'ACQUÉREUR

ETAT CIVIL

Pièces à fournir pour tous les dossiers :

- État-civil des acquéreurs (nom, prénoms, profession, adresse, nom de l'époux(se), date et lieu de mariage (ou de PACS) et, le cas échéant, date du contrat de mariage et nom du notaire).
- Pièce d'identité
- RIB signé, en original
- Carte de séjour

Documents à fournir si l'acquéreur est concerné :

- Copie du contrat de mariage ou de PACS
- Copie du jugement de divorce ou précision si divorce en cours de procédure
- Acte indiquant la loi applicable au régime matrimonial pour les étrangers

Documents à fournir si l'acquéreur est une société :

- Copie certifiée conforme des statuts
- Un extrait K-bis
- Copie de l'assemblée générale nommant le gérant s'il n'est pas nommé dans les statuts
- Copie de l'assemblée générale autorisant l'acquisition

IMMEUBLE

- Destination de l'immeuble (résidence principale, résidence secondaire, investissement locatif ?)
- Avez-vous l'intention de faire des travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, etc...)

FINANCEMENT DE L'ACQUEREUR

- Modalités de l'emprunt (montant du prêt, taux, durée)
- Modalités de l'apport personnel (épargne avant ou pendant le mariage, donation, héritage, prêt familial, etc...).
- En cas d'acquisition indivise, précisez les apports effectués et les proportions de financement prévisionnelles de chacun (égalitaire ou inégalitaire).



L'ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER (BÂTI OU NON BÂTI)

Ce questionnaire est à remplir par l'acquéreur d'un immeuble, qui doit le retourner au notaire

Pourquoi ce questionnaire ?

Ce questionnaire doit permettre au notaire de préparer au mieux l'acte de vente afin qu'il corresponde exactement à la situation du bien acquis et aux accords intervenus avec votre vendeur. Il permet également au notaire de vous conseiller utilement en attirant son attention sur telle ou telle particularité de votre opération.

PREMIER ACQUEREUR

Nom prénom

Date de naissance

Commune code postal

Profession

Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

- Célibataire
 Veuf
 Marié

Date du mariage.....
Commune code postal

Si vous avez établi un contrat de mariage, joindre la copie.

Divorcé
Par jugement du tribunal de

En date du

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Joindre la copie+copie de la déclaration au greffe

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Joindre la copie de la dénonciation au greffe

Vous êtes commerçant, artisan ou dirigeant de société
Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Coordonnées auxquelles l'étude peut vous joindre

Adresse postale

.....

tél. domicile portable

tél. travail fax

e-mail

SECOND ACQUEREUR

Nom prénom

Date de naissance

Commune code postal

Profession

Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

- Célibataire
 Veuf
 Marié

Date du mariage.....
Commune code postal

Si vous avez établi un contrat de mariage, joindre la copie.

Divorcé
Par jugement du tribunal de

En date du

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Joindre la copie+copie de la déclaration au greffe

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Joindre la copie de la dénonciation au greffe

Vous êtes commerçant, artisan ou dirigeant de société
Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Coordonnées auxquelles l'étude peut vous joindre

Adresse postale

.....

tél. domicile portable

tél. travail fax

e-mail

L'Office AB Notaires vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - le samedi sur rendez-vous
Parking gratuit au sein du Village des Serres, face au local

IBAN : FR294003100590000468115V29 - BIC : CDCGFRPPXXX - TVA n° FR46891057499

ADRESSE DU BIEN IMMOBILIER ACHETE

Numéro : Complément de numéro (bis, ter...) :
Adresse :
Complément d'adresse :
Code postal : Commune :

SITUATION DE L'ACQUEREUR

Est-ce votre première acquisition d'un bien immobilier ? oui non

USAGE

Quelle est la destination de l'immeuble acheté ?

- Résidence principale
 Résidence secondaire
 Investissement locatif
 Professionnel / Commercial / Artisanal

TERRAIN ENCOMBRE

Le projet de construction envisagé implique-t-il la démolition d'un bâtiment existant ? oui non

REALISATION DE LA VENTE

1/ Réalisez-vous cette acquisition immobilière en votre nom personnel ? oui non

2/ Envisagez-vous de réaliser cette acquisition immobilière par le biais d'une société ? oui non

Si OUI, joindre une copie mise à jour des statuts si la société est déjà constituée ou dans le cas contraire prendre contact avec l'Etude afin que nous puissions ensemble étudier les implications juridiques et fiscales.

FINANCEMENT

1/ Avez-vous recours à un financement par l'emprunt ?

oui non

Si OUI, nous transmettre le plus rapidement possible une copie de votre offre de prêt afin de nous permettre de calculer les éventuels frais d'acte compte tenu de la nature de la garantie exigée par l'établissement financier.

ATTENTION : si vous sollicitez un prêt relais, communiquez rapidement à l'Etude la garantie exigée par la banque ; s'il s'agit d'une garantie hypothécaire sur le bien à vendre, transmettez à l'Etude votre titre de propriété.

2/ Votre apport personnel est-il constitué :

- par le emploi du prix de vente disponible d'un bien immobilier vous appartenant ? oui non

Si OUI, nous nous tenons à votre disposition pour vous assister dans cette opération et réaliser conjointement vos projets de vente et d'acquisition.

- par des économies réalisées sur les revenus du travail ? oui non

- par des sommes provenant de succession, legs, donation ou prêt d'origine familiale ? oui non

Si OUI, prendre contact avec l'Etude afin que nous étudions les implications juridiques et fiscales.

Merci, par ailleurs, de nous faire parvenir votre RIB, signé, en original.

QUOTITES D'ACQUISITION

1/ Pour les époux mariés sous un régime de communauté :

Le financement de cette acquisition sera-t-il assuré par des sommes propres, c'est-à-dire provenant d'une donation, d'une succession ou de la vente de biens immobiliers ou mobiliers (exemple : placements bancaires et financiers) ayant fait l'objet d'une donation antérieure ou ayant une origine successorale ou ayant été acquis avant votre mariage ?

oui non

Si OUI, prendre contact avec l'Etude afin d'étudier ensemble les implications juridiques et fiscales et élaborer la déclaration de remploi qu'il y aura lieu d'insérer dans l'acte d'acquisition.

2/ Pour les époux mariés sous un régime séparatiste et pour les concubins :

Vos apports personnels respectifs sont-ils équivalents ? oui non

Avez-vous convenus de modalités particulières de remboursement de votre prêt ? oui non

Dans toutes les hypothèses, prendre contact avec l'Etude afin de déterminer avec exactitude vos quotités d'acquisition respectives.

OBSERVATIONS OU PARTICULARITES

.....
.....
.....
.....

Indiquez les particularités qu'il vous paraît utile de porter à la connaissance du notaire ou qui peuvent aider au bon déroulement du dossier :

Fait à

Le

(à dater et signer par chacun des acquéreurs)